DÉCLARATION DE COTONOU

de l'Alliance Africaine des Faitières pour l'Eau et de l'Assainissement (AAFEA)
à l'issue de son 12ème Atelier Régional, tenu à Cotonou du 19 au 23 octobre 2026

Réunis à Cotonou (Bénin) du 19 au 23 octobre 2026, les participants à l'atelier régional 2026, venus de 9 pays d'Afrique, tous membres de l'Alliance Africaine des Faîtières de l'Eau et de l'Assainissement (AAFEA), ont analysé avec attention les avancées réalisées dans le secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (EHA) sur le continent africain à l'aune des principes et normes des Droits Humains à l'eau et à l'assainissement.

Ils se réjouissent de l'élévation de l'eau au rang de priorité continentale. Cette avancée témoigne d'une forte volonté politique, portée par une vision claire à long terme, des plans d'action ambitieux et le déploiement d'une hydro-diplomatie active. Ces éléments conjugués laissent croire qu'une majorité de nations africaines est sur une trajectoire prometteuse pour atteindre la cible 6.1 de l'Objectif de Développement Durable 6 (ODD 6) relative à l'accès universel à l'eau potable.

À cet effet, ils saluent le leadership international assumé par la République du Sénégal, adressent leurs sincères remerciements aux Chefs d'Etat Africains et leurs vives félicitations aux institutions africaines d'avant-garde comme le Réseau Africain des OSC pour l'Eau (ANEW), le Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW), la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC, l'AES et la CEEAC.

CONSTATS ET PREOCCUPATIONS

Toutefois, les participants déplorent les efforts encore insuffisants sur l'hygiène et l'assainissement de base, pourtant piliers indissociables de la sécurité sanitaire. Le retard accumulé dans ce volet vital menace d'anéantir l'ensemble des progrès réalisés dans le secteur EHA.

Il est particulièrement regrettable que la **Déclaration de N'Gor**, adoptée en 2015 comme cadre de référence, ne soit pas suffisamment appropriée par les États, qui tardent à mettre en œuvre des stratégies nationales spécifiques. En particulier, le financement adéquat, la Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL), les questions majeures telles que la gestion de l'hygiène menstruelle, l'inclusion des populations marginalisées, et la prise en compte des zones défavorisées ne sont pas suffisamment intégrés dans les politiques publiques.

RECOMMANDATIONS

1. **Assainissement**

- Promouvoir le développement d'infrastructures d'assainissement adaptées, inclusives et respectueuses de l'environnement dans les espaces urbains et ruraux en intégrant des solutions basées sur la nature et l'économie circulaire à travers la valorisation des sous-produits de l'assainissement ;
- Encourager l'adoption de pratiques communautaires et écologiques de gestion des déchets solides et liquides pour réduire les risques sanitaires ;
- Intégrer les populations défavorisées et marginalisées dans les programmes d'assainissement, en veillant à ce que les politiques soient inclusives et équitables ;
- Promouvoir la recherche et le déploiement à grande échelle des solutions organisationnelles techniques et financières innovantes, efficaces et durables

2. **Hygiène menstruelle**

- Élaborer et intégrer des politiques nationales claires pour la gestion de l'hygiène menstruelle dans les écoles, lieux de travail, et espaces publics, en garantissant l'accès aux produits hygiéniques et aux supports d'information éducatives ;
- Sensibiliser à la déstigmatisation des menstruations à travers des campagnes communautaires menées par les autorités locales et la société civile. ;
- Assurer la prise en compte spécifique des besoins des filles et des femmes, surtout celles en situation de précarité ou dans des zones difficiles d'accès.

APPEL A L'ACTION

Face à ces réalités, les participants à l'atelier de Cotonou, conscients des défis pressants liés au changement climatique, à l'urbanisation rapide, ainsi qu'à la croissance économique et démographique, encouragent toutes les autorités centrales, déconcentrées et décentralisées concernées par le secteur EHA en Afrique à :

1. Engager une révision urgente, inclusive et budgétisée des politiques, stratégies et plans d'action sectoriels pour les aligner aux défis contemporains et garantir une articulation cohérente entre eau, hygiène, assainissement et climat ;
2. Intégrer effectivement les problématiques spécifiques et sensibles, notamment la gestion de l'hygiène menstruelle et l'inclusion des personnes vulnérables ainsi que des populations résidant dans les zones les plus défavorisées ;
3. Renforcer les mécanismes d'appropriation et de mise en œuvre de la Déclaration de Ngor, appuyés par des ressources financières et techniques suffisantes et un engagement politique constant à tous les niveaux ;
4. Produire des Comptes WASH nationaux qui fournissent aux responsables politiques et aux décideurs à tous les niveaux, des données fiables, facilement accessibles et complètes sur les systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène, y compris sur la gouvernance, le suivi, les ressources humaines et les finances ;
5. Intensifier la coopération régionale et internationale, afin de partager les bonnes pratiques, mobiliser les partenaires techniques et financiers, et promouvoir une hydro-diplomatie constructive et inclusive.

ENGAGEMENT CITOYEN

Les participants réaffirment leur engagement à accompagner les gouvernements, les partenaires et les autres parties prenantes dans la réalisation de ces objectifs pour un accès équitable, durable et sécurisé à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement à travers le continent.

Pour ce faire, les OSC demandent à être plus associées à la gouvernance du secteur et s'engagent à produire des rapports alternatifs d'éclairage basés sur les évidences et les aspirations légitimes des populations.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2026

Au nom des participants de l'atelier régional

Abdoul Aziz FAYE
Président de l'AAFEA